



# Harcèlement psychologique sur les enfants et pension alimentaire

Par **Délivrée74**, le 11/01/2021 à 04:48

Bonjour,

Ma situation est un peu particulière.

Il y a 6 ans, divorce à l'amiable et garde partagée des enfants : une semaine / une semaine avec le papa en réalité mais sur le papier garde au papa car avantages financiers qu'il a partagé. Pendant 4 ans, aucun problème, très bonne entente.

Puis sa dernière et nouvelle compagne depuis 2 ans est arrivée et très mauvais rapport avec les enfants.

Aujourd'hui ceux-ci ont 14 et 15 ans et m'ont demandé d'arrêter la garde alternée pour ne venir vivre que chez moi. Cela fait 2 mois que c'est le cas, le papa ne les ayant pas retenu. Ils continuent cependant d'y aller un week-end sur deux et la moitié des vacances mais pour s'entendre des critiques constantes sur moi, des insultes sur moi. Subir des punitions pour un oui ou un non, faire des plus en plus de tâches ménagères, etc... et ils ne veulent plus y aller du tout....

Quels sont mes droits ? Sur le papier ils sont toujours chez leur père, il me paye une pension suite à un accord amiable. J'ai peur d'aller devant le juge et de ne pas obtenir forcément justice. Les enfants ne supporteraient pas de retourner vivre à plein temps chez leur père alors, pour l'instant, je me tais et subis mais cela me ronge de l'intérieur.

Merci pour vos conseils.

Par **Tisuisse**, le 11/01/2021 à 08:17

Bonjour,

Sans un nouveau jugement du JAF, c'est le 1er jugement qui s'applique. Il vous appartient de faire une requête dans ce sens ET de demander au juge, lettres de motivations de vos enfants à l'appui, d'entendre le souhait de vos enfants. Il n'y a pas de raison, si les faits sont vérifiés par enquête, que vous et vos enfants n'obteniez pas satisfaction. Vous pouvez aussi demander un droit de visite restreint, en centre agréé avec présence de personne accréditées, hors la présence de la nouvelle compagne du papa.